



Modalités de présentation et d'évaluation de l'échantillon

Appel d'offres international pour 1 000 chaises universitaires (500 bleu marine / 500 rouge bordeaux)

1. Objet

Le présent document précise les conditions dans lesquelles les soumissionnaires présentent un échantillon de leur offre, ainsi que les modalités selon lesquelles cet échantillon est examiné par l'UCAO-UUA préalablement à toute décision d'attribution.

2. Caractère obligatoire de l'échantillon

La présentation d'un échantillon conforme à l'offre est une condition de recevabilité technique de l'offre. Toute offre non accompagnée de l'échantillon requis, dans les conditions et délais fixés ci-après, peut être déclarée non conforme sur ce point.

3. Nombre et composition des échantillons

Compte tenu de la répartition de la fourniture en deux coloris, chaque soumissionnaire présente deux échantillons du modèle proposé :

- un exemplaire complet en coloris bleu marine, équipé de sa tablette écrite ;
- un exemplaire complet en coloris rouge bordeaux, équipé de sa tablette écrite.

Les deux échantillons doivent être strictement identiques, hormis la couleur, au modèle décrit dans l'offre technique du soumissionnaire.

4. Modalités pratiques de dépôt

Élément	Modalité
Lieu de dépôt	UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST - UNITE UNIVERSITAIRE A ABIDJAN (UCAO-UUA) 413, avenue Sainte Marie, Cocody Ambassades Boîte postale : 08 BPM Abidjan 08 Abidjan, Côte d'Ivoire
Date et heure limites de dépôt des échantillons	30 septembre 2026 à 17 h 00 GMT
Prise en charge des frais d'acheminement des échantillons	À la charge exclusive du soumissionnaire
Identification des échantillons	Chaque échantillon est accompagné d'une étiquette indiquant le nom du soumissionnaire, la référence du modèle et le coloris

5. Vérifications effectuées

Les échantillons font l'objet d'un examen contradictoire par la commission technique, portant notamment sur :



- la stabilité de la chaise, avec et sans tablette dépliée ;
- la qualité des assemblages et des soudures ou fixations ;
- le fonctionnement répété du mécanisme de la tablette (dépliage, repliage, résistance de l'articulation) ;
- la résistance apparente de la coque et de la tablette à une charge d'usage normal ;
- l'ergonomie générale (hauteur et profondeur d'assise, hauteur de dossier, confort d'usage) ;
- la qualité des matériaux et des finitions (absence de bavures, d'arêtes vives ou de défauts apparents) ;
- la conformité de chacun des deux coloris aux références annoncées dans l'offre ;
- la conformité générale aux exigences techniques minimales du cahier des charges.

6. Modalités de l'examen

L'examen est réalisé par la commission technique, le cas échéant en présence de représentants du soumissionnaire si l'UCAO-UUA le juge utile. Il peut inclure des essais simples (mise en charge, manipulation répétée de la tablette, tentative de déstabilisation) sans dégradation intentionnelle de l'échantillon.

Les résultats de l'examen sont consignés dans une fiche d'évaluation par soumissionnaire, reprenant les critères ci-dessus, et servent de base à la notation prévue dans la grille d'analyse et de notation des offres.

7. Conséquences de la non-conformité

Un échantillon non conforme aux spécifications minimales du cahier des charges, ou ne correspondant pas à la description de l'offre technique, entraîne le rejet de l'offre correspondante ou une pénalisation dans la notation technique, selon la nature et la gravité de l'écart constaté, à l'appréciation de la commission technique.

8. Devenir des échantillons

- Les échantillons des soumissionnaires non retenus sont tenus à leur disposition pour retrait, à leurs frais, pendant un délai de 90 jours à compter de la notification des résultats ; à défaut de retrait, ils peuvent être détruits ou cédés.
- Les échantillons du soumissionnaire attributaire sont conservés par l'UCAO-UUA comme référence de contrôle qualité lors de la réception de la commande.

Abidjan, le 17 août 2026

La Présidence de l'UCAO-UUA